



PV – Réunion CPH du jeudi 26 février 2026

Lieu : Bureau du CPH

Heure : 19h00

Type : mixte

A. Validation dernier PV

1. Approbation et/ou remarque(s)

Le PV est approuvé

B. Points institutionnels et gouvernance

2. CN : Votes sur les modifications aux règlements + communication des résultats

Rappel des décisions du CP via le tableau récapitulatif.

3. ROI et RS provinciaux

Le CP approuve la mise en place d'un règlement spécifique provincial

4. Election des membres de l'AG

- a. Mode d'élection à intégrer au règlement provincial

7 personnes seraient élues (au lieu de 9) dès la saison prochaine, sous réserve de validation de la restructuration par l'AFTT.

En résumé : l'AG provinciale élit les membres pour l'AG de l'AFTT. Si le total des membres élus à la majorité est supérieur à 7, alors le CP détermine les 7 titulaires et l'ordre des réserves.

- b. Rappel des règles d'élection et méthode des votes pour les modifications aux règlements

Voici les règles :

A.6.2.3.2 Les cercles sportifs disposent des voix suivantes :

Pour les questions administratives :

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- 1 voix pour les cercles sportifs de 25 membres affiliés maximum
 - 2 voix pour les cercles sportifs de 26 à 50 membres affiliés
 - 3 voix pour les cercles sportifs de 51 à 75 membres affiliés
 - 4 voix pour les cercles sportifs de 76 à 100 membres affiliés
 - 5 voix pour les cercles sportifs de 101 à 125 membres affiliés
 - 6 voix pour les cercles sportifs de 126 à 150 membres affiliés
 - 7 voix pour les cercles sportifs de 151 à 175 membres affiliés
 - 8 voix pour les cercles sportifs de 176 à 200 membres affiliés
 - 9 voix pour les cercles sportifs de 201 à 225 membres affiliés
- et ainsi de suite par tranche de 25 affiliés supplémentaires.

Pour les questions sportives concernant les messieurs :

- 1 voix par équipe engagée et n'ayant pas déclaré forfait général

Pour les questions sportives concernant les dames :

- 1 voix par équipe dames engagée et n'ayant pas déclaré forfait général

5. Restructuration AFTT – réunion règlements

La réunion s'est bien passée. La restructuration a été validée par le CR. Quelques ajustements ont été effectués suite à des interpellations.

Rappel : 2/3 des voix sont nécessaires pour modifier les statuts et la majorité simple pour le ROI.

Pour résumer le fonctionnement : le CR gère la société, et l'AG via ses commissions gère les matières sportives non subsidiées.

6. Restructuration CPH

- a. Validation du tableau de répartition et du poids des fonctions (pas de remarque reçue)

Aucun retour reçu : validation OK.

- b. Présentation des profils de fonction

Retour de Carole : réaliser une présentation plus succincte et utiliser le document détaillé comme support. 3 supports sont prévus :

1. *texte d'introduction (Luc)*
2. *document simple présentant les postes*
3. *document détaillé*

*Tous les canaux de communication devront être utilisés (mail, site, réseaux).
La publication sera lancée après l'AG de l'AFTT.*

- c. Texte d'introduction sur le nouveau mode de fonctionnement + communication

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



Le document a été rédigé par Luc avec l'aide de Carole et Mathieu.

7. ADEPS

a. Modification dans l'octroi des subsides

Seuls les clubs en ASBL ont désormais droit aux subsides matériels. Il est fort probable que la mesure soit étendue aux subventions pour les stages. L'AFTT a réagi, mais il faut anticiper et prévoir un accompagnement pour nos clubs. Pistes évoquées :

- Aide à la création d'ASBL pour les clubs : canevas de statuts et ROI, orientation vers des professionnels ou tutoriels, réunions d'information (Zoom), etc.
- Tableaux "avantages / inconvénients" : association de fait vs ASBL
- Présentation lors de l'AG
- Travailler en synergie avec les autres provinces et l'AF pour voir les contenus existants
- Constituer une liste de contacts (notaires / experts-comptables) pour aider les clubs,
- Organiser une réunion d'info à distance (Zoom) sur la marche à suivre et les pièges.

C. Interclubs

8. Analyse des forfaits

a. Voir règlement Liège

Comme base de réflexion, le CPH a pris connaissance du règlement spécifique de Liège

b. Idées des membres du CP ?

Mathieu propose d'appliquer la règle votée à l'AG la saison passée via des forfaits administratifs. Le CP marque son accord si la règle ne passe pas au niveau national et l'intégrera dans son règlement spécifique. Il faudra faire le bilan et voir si cela diminue le nombre de forfait ou pas la saison suivante.

9. Règlement Spring Cup

Le document est validé et les inscriptions peuvent être lancées.

D. Cellule financière

10. Amendes :

a. Interclubs – modification du mode de fonctionnement (période de contestation)

Les amendes sont actuellement facturées via le bon de commande. Pour la saison prochaine, il faudra dissocier les factures "amendes" du bon de commande, afin d'améliorer la gestion comptable. Le responsable interclubs pourra aussi fixer un délai aux clubs pour vérifier leurs amendes. Le mode de fonctionnement précis sera déterminé par le nouveau CP.

Option évoquée : facturer en plusieurs tranches (ex. 4 fois/saison) avec délai de contestation.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



E. Cellule administrative

11. Lancement d'un forum thématique à lancer avec les clubs :

- a. Simplifications administratives

Le forum sera lancé en ligne avant la prochaine AG.

- b. outils utiles pour la gestion des clubs

Ce point est lié au forum : en fonction des demandes des clubs, le CP évaluera ce qu'il est possible de développer.

12. Conférence sur le bénévolat – retour sur la conférence de l'AISF

Objectif : prévoir 4 conférences par saison sur des thèmes choisis par le CP.

Un thème prioritaire : le bénévolat et la difficulté à recruter/maintenir des bénévoles. Mathieu a assisté à une conférence et un intervenant semble pertinent. Une analyse et une demande (ou recherche) devront être faites sur les moyens d'obtenir de l'aide à long terme ou ponctuellement.

13. Cadastre

- a. Quels sont les éléments à développer ?

- i. Mathieu : ROI + Statuts – accompagnement + outils à disposition

Il s'agit d'une obligation via les ROI AFTT. Certains clubs ne respectent pas ces règles et risquent des problèmes. Il faut rassembler et vérifier les ROI et statuts des clubs afin qu'ils soient en ordre et conformes.

- ii. Mathieu : Analyse des clubs féminins de notre région / à l'absence de label dames

La cellule féminine analysera pourquoi une province avec un tel développement féminin n'a pas davantage de clubs labellisés en dames. Il faut voir comment adapter la labellisation pour coller davantage à la réalité du terrain et proposer une modification à l'AFTT.

- iii. Mathieu : accompagnement des clubs : interrogé pour voir pour quels sujets

Plusieurs clubs demandent un accompagnement : il serait utile d'identifier précisément sur quels sujets.

- iv. Mathieu : joueurs loisirs non affiliés, recensement, analyse + proposition

Analyser pourquoi des joueurs loisirs ne s'affilient pas et proposer des pistes pour augmenter le nombre d'affiliés.

- v. Mathieu : Webinaire ping féminin / est-ce les clubs qui ont déjà une structure, participent-ils déjà aux réunions de Carole ?

Prévoir un webinaire pour les clubs souhaitant recevoir des conseils de clubs dont la structure dames fonctionne (échange d'expériences). Le CP doit être moteur dans ces échanges.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- vi. Mathieu : Webinaire jeunes / est-ce les clubs qui ont déjà une structure ? Quelles actions prendre ?

Prévoir un webinaire similaire pour les structures jeunes.

- vii. Carole : Détails de tout ce qui concerne la partie féminine

*Carole a reçu les statistiques et les utilisera pour sa réunion du **21 mars 2026**.*

14. Publication des PV – améliorer la transparence et la vie provinciale :

Les PV seront publiés sur le site.

15. Site CPH : accès publication

Carole transmettra 3 dates à Mathieu afin de planifier une mini-formation pour qu'elle puisse mettre à jour elle-même la partie féminine du site.

16. Echancier des publications

Prévoir les communications sur les compétitions provinciales. Ce travail reviendra au futur responsable communication (site et réseaux). Il faut être plus proactif pour promouvoir les compétitions sur les différents canaux.

17. Nouveaux clubs : Shop-Ping et Hensies.

Il faut penser à agréer les salles des clubs et stocker ces informations.

F. Cellule compétition individuelles et Coupe

18. Preping

- a. Rapport phase 3

Luc indique que tout s'est bien déroulé et souligne le bon travail du JA.

19. Coupe du Hainaut

1/8 de finale : résultats fin de semaine.

G. Cellule féminine

20. Rapport tournoi au féminin phase 2

67 joueuses. Le tournoi s'est bien déroulé.

21. Phase 3 :

- a. Organisation du drink

Carole a prévenu le club : un wok sera commandé pour les joueuses qui le souhaitent, et la soirée sera animée par un karaoké en fin de soirée.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



b. Présence des membres du CP

Il est souhaitable que le CP soit présent pour soutenir la cellule féminine et le projet dans son ensemble.

H. Cellule Handisport

22. Rapport

Aucune information pour le moment.

I. Cellule arbitrage

23. Rapport

néant

24. Réunion avec les JA

A prévoir en fin de saison ainsi qu'en début de saison prochaine. Le CP prévoit de généraliser l'utilisation de l'outil informatique.

25. Proposition mode de fonctionnement et rétribution

En discussion avec André. Le dossier contient des éléments à approfondir afin qu'ils soient solides. Une présentation sera faite au prochain CP.

J. Cellule vétérans

26. Interclubs

Tout se passe bien, très peu de forfait

27. Barrages et tours finaux

Les TF et B seront organisés en vétérans sous le format traditionnel.

28. Mémorial Achille Moyen

Mail envoyé à PMB avec les bons d'achats

29. Challenges

Voir le rapport de Giuseppe

30. Règlement challenge : problèmes inscriptions (soit par date, soit par classement)

Point non discuté. À traiter avec la cellule vétérans et la cellule compétitions individuelles.

K. Commission des jeunes

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



31. Voir le rapport de Luc Albert

L. Parquet provincial

32. Ajouter l'amende hors sanction → amende administrative

Le CP a travaillé sur l'évolution du dispositif disciplinaire/amendes. Des adaptations seront proposées dans le règlement provincial.

33. Absences répétées lors des tournois provinciaux

Proposition d'adapter le barème des amendes pour absences répétées (à intégrer au règlement provincial).

M. Calendrier

34. Désignation officielle :

a. Tours finaux

Luc et Mathieu détermineront en fonction des candidatures des clubs et des zones géographiques.

b. AG

A Five Morlanwez

35. Prochains évènements :

- a. 28-02-2026 : CN
- b. 29-03-2026 : Preping – Phase 4
- c. 11-04-2026 : Tournoi au féminin (phase 3)
- d. 19-04-2026 : Coupes provinciales (finale)

N. Divers

36. Points divers / questions

- André souhaite revoir entièrement les amendes
- Inscriptions d'équipes à mi-saison : permettre à un club d'inscrire une équipe à mi-saison en prévoyant des séries de 11. Les scores seraient à 0-0, mais les matchs seraient soumis aux mêmes obligations
- Le CP acte la démission d'un membre (MB).

Mathieu Jasinski
Secrétaire provincial – Hainaut

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

